

DEMANDE

D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DÉBIT TEMPORAIRE (1) DE PROLONGATION D'OUVERTURE (1)

Mr Poustis le Maire,

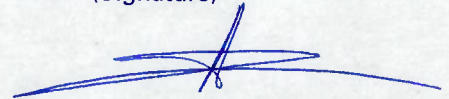
Je soussigné (2) Mme ALCETEGARAY Bénédicte

agissant en qualité de Présidente de l'association ABC
ai l'honneur de solliciter l'autorisation :

- d'ouvrir un débit temporaire de 1^{er} - 3^{ème} catégorie
à Salle polyvalente de Castetis
du 23 juin 2024 10h au 23 juin 2024 20h à l'occasion de :
la fête des écoles du RPI
- de tenir mon établissement ouvert la nuit
du _____ au _____ jusqu'à _____ heures
pour le motif suivant : _____

Veillez agréer, Mr POUSTIS le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le 17 juin 2024
(Signature)



ARRÊTÉ DU MAIRE (1)

Je soussigné, Maire de CASTETIS

Vu l'article 2542-8 du Code général des collectivités territoriales ;
Vu les articles L. 3334-1 et L. 3334-2 du Code de la santé publique ;
Vu les articles 2212-1, 2212-2 et 2214-4 du Code général des collectivités territoriales ;
Vu les arrêtés préfectoraux ;
Vu la demande ci-dessus,

ARRÊTE :

Article premier. - M (2) Bénédicte ALCETEGARAY

- est autorisé à ouvrir un débit temporaire 1^{er} et 3^{ème} groupe catégorie à la salle polyvalente
du 23/06/2024 à 10h au 23/06/2024 jusqu'à 20 heures
à l'occasion de la fête des écoles du RPI ARGASNON - BALANSUN - CASTETIS
- est autorisé à prolonger l'ouverture de son établissement
dans la nuit du _____ au _____ jusqu'à _____ heures
pour le motif suivant _____
à charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives
à la tenue et à la police des débits de boissons.

Fait à CASTETIS

le 17 juin 2024
Le Maire,



AVIS DU MAIRE (1)

FAVORABLE DÉFAVORABLE

à la demande ci-dessus.

Date : _____

Le Maire,

AVIS DES SERVICES DE POLICE OU GENDARMERIE

FAVORABLE DÉFAVORABLE

à la demande ci-dessus.

Date : _____

L'officier de police ou de gendarmerie,